

RELEVÉ DES OPERATIONS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

JUIN 2025

D 1/5 50/34/4263/2430 01FA7257372P4TF 8 FBI FBI
SD : 865008884018348

LA POSTE



N° compte : 39300 Date : 30.06.2025
N° relevé : 362712 Page : 1

Votre correspondant :

PASCALE TEIXEIRA
05.53.84.88.90
CONTACT@AGRIFEEL.FR
Du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h00

MM

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHÉANCE
	Ancien solde	14411,03		
5.06.25	VOTRE REGLEMENT CHEQUE 1499006		14690,67	5.06.25
30.06.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 932160	2814,93		31.07.25
30.06.25	NOTRE FACTURE CARRE VERT 570104	6,54		31.07.25
Total des opérations		17232,50	14690,67	
Nouveau solde		2541,83		

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix. Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1% par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation. En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Coupon à joindre à votre règlement
TERRES DU SUD
EARL PINETRE
N° compte : 39300

Les règlements doivent être adressés aux services comptables à Clairac en précisant les références des factures réglées.

Montants à régler par échéance

2541,83 31.07.25

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)

Vu avec Pascale
ne pas régler ce jour.
le 21 juillet 25.

FACTURE APPROPOS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

N° facture : 932160

Page : 1

Date : 30.06.2025

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
2.06	55	944392	272797	10,00	QUALI SAT	HA	T 31.07.25	9,0000		90,00	3	18,00	108,00
4.06	73	930729	203179	3,00	MAVRIK SMART 1L	LITR	T 31.07.25	65,2200		195,66	3	39,13	234,79
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.07.25	0,7200		2,16	3	0,43	2,59
					Lot n° 23021009252806								
4.06	55	944446	272352	1,00	AGRIFUMURE >20HA	UNIT	T 31.07.25	365,0000		365,00	3	73,00	438,00
5.06	53	943692	203151	2,00	BUENO 480 SL 1 L	LITR	T 31.07.25	17,8500		35,70	3	7,14	42,84
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.07.25	0,4300		0,86	3	0,17	1,03
					Lot n° 24ALX014								
5.06	53	943692	4104	1,00	JOINT BAUER DIAM 108	UNIT	T 31.07.25	2,9800		2,98	3	0,60	3,58
10.06	73	574967	4903	1,00	I COLLIER SERRAG 104 A 112 M10	UNIT	T 31.07.25	3,1300	3,76	3,13	3	0,63	3,76
					Ticket 600048001000752038								
10.06	73	574967	11489	6,00	TUY TYPE ANGUS 4"	METR	T 31.07.25	27,9500	33,54	167,70	3	33,54	201,24
					Ticket 600048001000752038								
11.06	73	575111	4903	2,00	I COLLIER SERRAG 104 A 112 M10	UNIT	T 31.07.25	3,1350	3,76	6,27	3	1,25	7,52
					Ticket 600048001000753486								
17.06	73	575372	4909	3,00	I COLLIER SERRAG 98 A 103 M10	UNIT	T 31.07.25	3,0000	3,60	9,00	3	1,80	10,80
					Ticket 600048001000756326								
17.06	73	575372	8506	4,00	TUY CAOUTCHOUC IRRICORD 90	METR	T 31.07.25	22,9075	27,49	91,63	3	18,33	109,96
					Ticket 600048001000756326								
18.06	53	944054	19581	1,00	CANON NELSON SR 150 SANS BUSE	UNIT	T 31.07.25	1070,7500		1070,75	3	214,15	1284,90
18.06	73	944054	38538	1,00	BUSE NELSON SR 150 90	UNIT	T 31.07.25	80,9500		80,95	3	16,19	97,14
18.06	53	944054	4536	1,00	JOINT PLAT 65 KLINJE	UNIT	T 31.07.25	2,1500		2,15	3	0,43	2,58

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.

ECHEANCE	MONTANT

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
TOTAUX				

le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est intervenu jusqu'au jour où le paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors du rajeunissement effectif du prix.

En conséquence, le rajeunissement du prix au 31/12/2004 sera, suivant le mois de l'émission de la facture, Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard, correspondant au montant de la dette, à l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date de l'émission, une amende de 40 euros sera faite pour frais de recouvrement et de 40 Euros sera due de plein droit pour les intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.

Le présent document est en triple exemplaire est fait aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

0 2/5 50/34/4264/2430 01FA7257372P4TF 8 FBI FBI

€

TERRES DU SUD
Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 932160Page : 2

Date : 30.06.2025

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
					REPORT PAGE PRECEDENTE					2123,94		424,79	2548,73
24.06.23	53	513899	262122	1,00	BRIDE ACIER PN 16 DN 100-114 Ticket 600040001002133727	UNIT	T 31.07.25	30,1000	36,12	30,10	3	6,02	36,12
24.06.23	53	513899	10431	4,00	MANOMETRE GLYCERINE 6 B 63 Ticket 600040001002133727	UNIT	T 31.07.25	11,0575	13,27	44,23	3	8,85	53,08
25.06.23	73	575892	82159	20,00	SUPERNET CROCHET ANTI INSECTE Ticket 600048001000761450	UNIT	T 31.07.25	0,9500	1,14	19,00	3	3,80	22,80
25.06.23	73	575892	262173	10,00	SUPERNET TURBINE SR BLEU Ticket 600048001000761450	UNIT	T 31.07.25	0,1500	0,18	1,50	3	0,30	1,80
25.06.23	73	575892	51452	100,00	BOUCHON GAG GOUTTEUR 3.7MM Ticket 600048001000761450	UNIT	T 31.07.25	0,1167	0,14	11,67	3	2,33	14,00
25.06.23	73	575892	58779	5,00	SUPERNET UD 35L/H Ticket 600048001000761450	UNIT	T 31.07.25	2,1920	2,63	10,96	3	2,19	13,15
25.06.23	73	575892	54986	6,00	SUPERNET UD 50 L/H Ticket 600048001000761450	UNIT	T 31.07.25	2,2667	2,72	13,60	3	2,72	16,32
25.06.23	73	575892	4570	1,00	MANCHON PLASSON DOUBLE 20 Ticket 600048001000761450	UNIT	T 31.07.25	3,1400	3,77	3,14	3	0,63	3,77
25.06.23	73	575892	4572	1,00	MANCHON PLASSON DOUBLE 32 Ticket 600048001000761450	UNIT	T 31.07.25	4,9000	5,88	4,90	3	0,98	5,88
28.06.23	73	576103	51452	110,00	BOUCHON GAG GOUTTEUR 3.7MM Ticket 600048001000763584	UNIT	T 31.07.25	0,1166	0,14	12,83	3	2,57	15,40

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.

ECHEANCE	MONTANT

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
TOTAUX			

€

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

FACTURE APPROS

N° compte : 39300 FR29380673434

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

N° facture : 932160

Page : 3

Date : 30.06.2025

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
					REPORT PAGE PRECEDENTE					2275,87		455,18	2731,05
30.06	73	576116	4572	4,00	MANCHON PLASSON DOUBLE 32 Ticket 600048001000763713	UNIT	T 31.07.25	4,9000	5,88	19,60	3	3,92	23,52
30.06	73	576116	82159	20,00	SUPERNET CROCHET ANTI INSECTE Ticket 600048001000763713	UNIT	T 31.07.25	0,9500	1,14	19,00	3	3,80	22,80
30.06	73	576116	262173	10,00	SUPERNET TURBINE SR BLEU Ticket 600048001000763713	UNIT	T 31.07.25	0,1500	0,18	1,50	3	0,30	1,80
30.06	73	576116	54986	8,00	SUPERNET UD 50 L/H Ticket 600048001000763713	UNIT	T 31.07.25	2,2663	2,72	18,13	3	3,63	21,76
30.06	73	576116	51452	100,00	BOUCHON GAG GOUTTEUR 3.7MM Ticket 600048001000763713	UNIT	T 31.07.25	0,1167	0,14	11,67	3	2,33	14,00



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
PHYTOSANITAIRES	234,38	46,87	281,25
IRRIGATION	1656,39	331,29	1987,68
DIVERS	455,00	91,00	546,00

ECHEANCE	MONTANT
31.07.2025	2814,93

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	2345,77	3	469,16	2814,93
TOTAUX	2345,77		469,16	2814,93

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Total facture

2814,93

SAS CARRE VERT

Capital de 300.000 Euros
RCS Agen 319 557 716
N° TVA FR 44 319 557 716
APE 4776Z
Bic AGRIFRPP833 CA Aquitaine
FR76 1330 6001 5796 9010 6101 183
Agrément AQ 00177

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 570104 Page : 1
Date : 30.06.2025

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
10.06	73	575033	521481	1,00	BARRETTES 16 MM2 NOIR Ticket 600048001000752694	UNIT	T 31.07.25	4,7900	5,75	4,79	3	0,96	5,75
10.06	73	575033	521489	1,00	ROULEAU ADHES 15MM X 10M NOIR Ticket 600048001000752694	SACH	T 31.07.25	0,6600	0,79	0,66	3	0,13	0,79



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
GRAND PUBLIC	5,45	1,09	6,54

ECHEANCE	MONTANT
31.07.2025	6,54

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1,10 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	5,45	3	1,09	6,54
TOTAUX	5,45		1,09	6,54

Total facture **6,54 €**

RELEVÉ DES OPERATIONS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

MAI 2025

D 1/5 50/34/1771/891 01FA7226741P4TF 3 FBI FBI

LA POSTE

SD : 865008690151644



N° compte : 39300 Date : 31.05.2025
N° relevé : 358313 Page : 1

Votre correspondant :

PASCALE TEIXEIRA
05.53.84.88.90
CONTACT@AGRIFEEL.FR

Du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h00

MM

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde	15260,91		
31.05.25	COMPLEMENT DE PRIX CEREALES 447			
31.05.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 926973	742,55	590,24	31.05.25
31.05.25	NOTRE AVOIR TERRES DU SUD 926973			30.06.25
31.05.25	NOTRE FACTURE CARRE VERT 564487	50,99	1182,36	31.05.25
31.05.25	FRAIS FINANCIERS	129,18		30.06.25
				31.05.25
Total des opérations		16183,63	1772,60	
Nouveau solde		14411,03		

Montants à régler par échéance

14411,03 30.06.25

remb. 14630,67 -> le 5 juin
129,18 le 17 juin
crédit. 408,82
au 30/6

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)

le 5 juin
vu le 18/ juin. 2025.
partiel avec Pascale.

Coupon à joindre à votre règlement
TERRES DU SUD
EARL PINETRE
N° compte : 39300

Les règlements doivent être adressés aux services comptables
Clairac en précisant les références des factures réglées.

SAS CARRE VERT

Capital de 300.000 Euros
RCS Agen 319 557 716
N° TVA FR 44 319 557 716
APE 4776Z
Bic AGRIFRPP833 CA Aquitaine
FR76 1330 6001 5796 9010 6101 183
Agrément AQ 00177

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 564487 Page : 1

Date : 31.05.2025

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
9.05	73	573493	78521	1,00	DETAUPEUR RECHARGES X20 Ticket 600048001000737103	UNIT	T 30.06.25	42,4900	50,99	42,49	3	8,50	50,99



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
GRAND PUBLIC	42,49	8,50	50,99

ECHEANCE	MONTANT
30.06.2025	50,99

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1,10 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	42,49	3	8,50	50,99
TOTAUX	42,49		8,50	50,99

Total facture

50,99

TERRES DU SUD
Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

COMPLEMENTS DE PRIX

CEREALES

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

AUTOFACTURATION

N° APORTEUR/N° TVA	REFERENCE FACTURE
39300 FR29380673434	N° 447 PAGE 1 DU 31.05.2025
VOTRE CORRESPONDANT :	
PASCALE TEIXEIRA 05.53.84.88.90 CONTACT@AGRIFEEL.FR	

DESIGNATION CEREALE	QUANTITE APPORTEE	P.U. H.T. DU COMPLEMENT	MONTANT H.T. DU COMPLEMENT	T
40101 BLE MEUNERIE COMPLEMENTS SUR APPORTS	1,420	13,00	18,46	4
40166 BLE REBELDE COMPLEMENTS SUR APPORTS	41,615	13,00	541,00	4

ECHEANCE
31.05.2025

TVA	MONTANT HT	MONTANT TVA
5,50	559,46	30,78
TOTAUX:	559,46	30,78

TOTAL COMPLEMENT :

590,24

TERRES DU SUD
Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 926973

Page : 1

Date : 31.05.2025

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
6.05	73	573386	252	30,00	SOC POUR DENT VIBRO 6MM ADAPT Ticket 600048001000735390	UNIT	T 30.06.25	1,7833	2,14	53,50	3	10,70	64,20
6.05	73	573386	291810	1,00	BOULON SOC VIBRO 10X38-8.8 Ticket 600048001000735390	SACH	T 30.06.25	9,4500	11,34	9,45	3	1,89	11,34
6.05	73	573386	291810	1,00	BOULON SOC VIBRO 10X38-8.8 Ticket 600048001000735390	SACH	T 30.06.25	9,4500	11,34	9,45	3	1,89	11,34
16.05	73	930631	203461	2,00	CAPS PUNAISE DIABO 1PHE+1AGREG PAS DE REPRISE POSSIBLE, CONDITIONS DE STOCKAGES SPECIFIQUES Lot n° 18431924	UNIT	T 30.06.25	13,4400		26,88	3	5,38	32,26
16.05	73	930631	203461	1,00	CAPS PUNAISE DIABO 1PHE+1AGREG PAS DE REPRISE POSSIBLE, CONDITIONS DE STOCKAGES SPECIFIQUES Lot n° 18452984	UNIT	T 30.06.25	13,4400		13,44	3	2,69	16,13
17.05	73	930637	202553	10,00	ISARD 10 L Redevance Pollution Diffuse Lot n° 0029035176 Dérégation du 22.04.2025 au 14.08.2025 en désherbage sur soja, arachide, flageolet, haricots écosés frais haricot et poireau	LITR	T 30.06.25 T 30.06.25	37,2800 2,1600		372,80 21,60	3 3	74,56 4,32	447,36 25,92
17.05	73	930638	70187	3,00	SACHE ADIVALOR 500L E.V.P.P	UNIT	T 30.06.25	1,6700		5,01	3	1,00	6,01
20.05	73	930646	203463	10,00	REVDAS 5L Redevance Pollution Diffuse Lot n° 0028711414	LITR	T 31.05.25 T 31.05.25	55,2500 0,9000		552,50 9,00	3 3	110,50 1,80	663,00 10,80

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.

ECHEANCE	MONTANT

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
TOTAUX			

TERRES DU SUD
 Société coopérative agricole
 au capital variable
 RCS Agen 381 561 844
 N° TVA FR 87 381 561 844
 APE 4621Z
 Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
 FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
 Agrément AQ 00177
 Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
 47320 CLAIRAC
 Agrément HCCA 11294
 Téléphone : 05.53.79.85.00
 www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 926973 Page : 2
 Date : 31.05.2025

EARL PINETRE
 PLAINE DU COLOMBIER
 46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
					REPORT PAGE PRECEDENTE					49,37-		9,87-	59,24-
20.05	3	930647	202327	20,00	MERLIN FLEXX 10L	LITR	T 31.05.25	20,4000		408,00-	3	81,60-	489,60-
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.05.25	0,7900		15,80-	3	3,16-	18,96-
					Lot n° EV56012644								
24.05	73	574222	52548	4,00	TUY PVC SEMOIR MAIS D40	METR	T 30.06.25	3,9500	4,74	15,80	3	3,16	18,96
					Ticket 600048001000744460								
26.05	55	944321	272798	6,49	OPTISAT	HA	T 30.06.25	14,0000		90,86	3	18,17	109,03

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
PHYTOSANITAIRES	550,58-	110,11-	660,69-
GAMMES SPECIALI	5,01	1,00	6,01
MATERIEL AGRICO	88,20	17,64	105,84
DIVERS	90,86	18,17	109,03

ECHEANCE	MONTANT
30.06.2025	742,55
31.05.2025	1182,36-

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
20,00	366,51-	3	73,30
			439,81-
TOTAUX	366,51-		73,30-
			439,81-

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
 Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
 En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Total avoir **439,81- €**



RELEVÉ DES OPERATIONS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

AVRIL 2025

D 1/5 50/34/5439/2956 01FA7194112P4TF 10 FBI FBI

LA POSTE

SD : 86500850163101T



EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° compte : 39300 Date : 30.04.2025
N° relevé : 353644 Page : 1

Votre correspondant :

PASCALE TEIXEIRA
05.53.84.88.90
CONTACT@AGRIFEEL.FR

Du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h00

MM

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde	13424,49		
29.04.25	VOTRE REGLEMENT CHEQUE 358307		13424,49	29.04.25
30.04.25	NOTRE AVOIR TERRES DU SUD 921499		7,70	30.04.25
30.04.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 921499	570,24		30.06.25
30.04.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 921499	14568,58		31.05.25
30.04.25	NOTRE AVOIR CARRE VERT 546067		2,95	30.04.25
30.04.25	NOTRE FACTURE CARRE VERT 546067	132,74		31.05.25
Total des opérations		28696,05	13435,14	
Nouveau solde		15260,91		

Montants à régler par échéance

14690,67 31.05.25
570,24 30.06.25

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)

→ payé le 30/05/25
chèque N° 0611147

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix. Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au-delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1% par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation. En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

RELEVÉ DES OPERATIONS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

AVRIL 2025

D 1/5 50/34/5439/2956 01FA7194112P4TF 10 FBI FBI

LA POSTE

SD : 86500850163101T



EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° compte : 39300 Date : 30.04.2025
N° relevé : 353644 Page : 1

Votre correspondant :

PASCALE TEIXEIRA
05.53.84.88.90
CONTACT@AGRIFEEL.FR

Du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h00

MM

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde	13424,49		
29.04.25	VOTRE REGLEMENT CHEQUE 358307		13424,49	29.04.25
30.04.25	NOTRE AVOIR TERRES DU SUD 921499		7,70	30.04.25
30.04.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 921499	570,24		30.06.25
30.04.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 921499	14568,58		31.05.25
30.04.25	NOTRE AVOIR CARRE VERT 546067		2,95	30.04.25
30.04.25	NOTRE FACTURE CARRE VERT 546067	132,74		31.05.25
Total des opérations		28696,05	13435,14	
Nouveau solde		15260,91		

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix. Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1% par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation. En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Montants à régler par échéance

14690,67 31.05.25
570,24 30.06.25

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)

→ payé le 30/05/25
chèque N° 0611147

SAS CARRE VERT

Capital de 300.000 Euros
RCS Agen 319 557 716
N° TVA FR 44 319 557 716
APE 4776Z
Bic AGRIFRPP833 CA Aquitaine
FR76 1330 6001 5796 9010 6101 183
Agrément AQ 00177

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 546067

Page : 1

Date : 30.04.2025

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
1.04	73	930407	137007	1,00	EMBOUT FEM 15X21 15MM	EA2	UNIT	T 31.05.25	2,4600		3	0,49	2,95
3.04	73	571760	137007	1,00	EMBOUT FEM 15X21 15MM	EA2	UNIT	T 30.04.25	2,4600	2,95	3	0,49	2,95
					Ticket 600048001000719574								
3.04	73	571760	137008	1,00	EMBOUT FEM 20X27 19MM	EA31	UNIT	T 31.05.25	3,8700	4,65	3	0,78	4,65
					Ticket 600048001000719574								
10.04	73	572076	374960	0,67	BOULONNERIE PRO VISWOOD	KG	KILO	T 31.05.25	12,0000	14,40	3	1,61	9,65
					Ticket 600048001000722758								
22.04	76	507681	234370	1,00	FIL CF 3 PRO 3MM X 134 M 3K		UNIT	T 31.05.25	54,5800	65,50	3	10,92	65,50
					Ticket 600016001008461995								
29.04	73	572937	5462	1,00	PISTOLET GONFLAGE N LACME		UNIT	T 31.05.25	41,6600	49,99	3	8,33	49,99
					Ticket 600048001000731484								



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
GRAND PUBLIC	53,57	10,72	64,29
AUTRES ACTIVITE	54,58	10,92	65,50

ECHEANCE	MONTANT
31.05.2025	132,74
30.04.2025	2,95

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
20,00	108,15	3	21,64
			129,79
TOTAUX	108,15		21,64
			129,79

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1,10 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Total facture

129,79

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 921499

Page : 3

Date : 30.04.2025

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
REPORT PAGE PRECEDENTE										10272,26		2054,46	12326,72
30.04.2025	90	908177	279009	9,50	LIVRAISON ENGRAIS CAMION COMPL	UNIT	T 31.05.25	6,0000		57,00	3	11,40	68,40
30.04.2025	90	908178	26048	5,00	UREE 46 GR TAMISE BB500KG	TONN	T 31.05.25	450,0000		2250,00	3	450,00	2700,00
30.04.2025	90	908178	279009	5,00	LIVRAISON ENGRAIS CAMION COMPL	UNIT	T 31.05.25	6,0000		30,00	3	6,00	36,00

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
PHYTOSANITAIRES	5201,08	1040,22	6241,30
AGRONOMIE ET NU	7294,50	1458,90	8753,40
MATERIEL AGRICO	109,90	21,98	131,88
IRRIGATION	3,78	0,76	4,54

ECHEANCE	MONTANT
31.05.2025	14568,58
30.06.2025	570,24
30.04.2025	7,70-

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	12609,26	3	2521,86	15131,12
TOTAUX	12609,26		2521,86	15131,12

Total facture

15131,12 €

TERRES DU SUD
Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 921499Page : 2

Date : 30.04.2025

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
					REPORT PAGE PRECEDENTE					1598,98		319,80	1918,78
4.04	39	923229	202327	60,00	haricot et poireau MERLIN FLEXX 10L	LITR	T 31.05.25	20,4000		1224,00	3	244,80	1468,80
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.05.25	0,7900		47,40	3	9,48	56,88
					Lot n° EV56012644								
4.04	39	923229	202125	4,00	CORAGEN 1L	LITR	T 31.05.25	245,0000		980,00	3	196,00	1176,00
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.05.25	0,6000		2,40	3	0,48	2,88
					Lot n° 0000217821								
29.04	73	930529	203032	5,00	DELTASTAR 5L	LITR	T 31.05.25	10,9800		54,90	3	10,98	65,88
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.05.25	0,0800		0,40	3	0,08	0,48
					interdit sur chicorée scarole, haricots secs, pavot, artichaut et cardon, et sur kiwis sauf dérogation. Fin d'utilisation au 07/11/25 sur chicorée frisée, laitue sous abris (alauarodes et pucerons) et épices								
					Lot n° 6_75796								
29.04	73	930530	202602	3,00	LAMBDASTAR 3 L	LITR	T 31.05.25	54,9000		164,70	3	32,94	197,64
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.05.25	0,7600		2,28	3	0,46	2,74
					Lot n° 2300396604								
30.04	73	573020	5805	1,00	CARDAN CPLT SERIE 4 L1010MM	UNIT	T 31.05.25	109,9000	131,88	109,90	3	21,98	131,88
					Ticket 600048001000732320								
30.04	90	908177	222537	1,50	FERTEN 46 BB 500KG	TONN	T 31.05.25	585,0000		877,50	3	175,50	1053,00
30.04	90	908177	26048	8,00	UREE 46 GR TAMISE BB500KG	TONN	T 31.05.25	510,0000		4080,00	3	816,00	4896,00

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.

ECHEANCE	MONTANT

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
TOTAUX			

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.

Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.

En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

D 3/5 50/34/5441/2956 01FA7194112P4TF 10 FBI FBI

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

N° facture : 921499

Page : 1

Date : 30.04.2025

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
1.04	73	930407	203505	80,00	ROUNDUP DYNAMIC 20L	LITR	T 31.05.25	12,5000		1000,00	3	200,00	1200,00
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.05.25	1,5000		120,00	3	24,00	144,00
					Lot n° AQL022610C								
3.04	73	571760	17075	1,00	UNION PVC DIAM 40 A COLLER	UNIT	T 31.05.25	3,2100	3,85	3,21	3	0,64	3,85
					Ticket 600048001000719574								
3.04	73	571760	17075	1,00	UNION PVC DIAM 40 A COLLER	UNIT	T 31.05.25	3,2100	3,85	3,21	3	0,64	3,85
					Ticket 600048001000719574								
3.04	33	998318	202755	120,00	DAXOL 12KG	KILO	T 30.06.25	3,9200		470,40	3	94,08	564,48
					Redevance Pollution Diffuse		T 30.06.25	0,0400		4,80	3	0,96	5,76
					Lot n° B3300524								
4.04	73	571800	17072	1,00	RAC PVC 50/63 FIL 1"1/2	UNIT	T 31.05.25	1,8900	2,27	1,89	3	0,38	2,27
					Ticket 600048001000719970								
4.04	73	571800	17072	1,00	RAC PVC 50/63 FIL 1"1/2	UNIT	T 31.05.25	1,8900	2,27	1,89	3	0,38	2,27
					Ticket 600048001000719970								
4.04	73	571800	17075	1,00	UNION PVC DIAM 40 A COLLER	UNIT	T 30.04.25	3,2100	3,85	3,21	3	0,64	3,85
					Ticket 600048001000719970								
4.04	73	571800	17075	1,00	UNION PVC DIAM 40 A COLLER	UNIT	T 30.04.25	3,2100	3,85	3,21	3	0,64	3,85
					Ticket 600048001000719970								
4.04	39	923229	202553	30,00	ISARD 10 L	LITR	T 31.05.25	35,5000		1065,00	3	213,00	1278,00
					Redevance Pollution Diffuse		T 31.05.25	2,1600		64,80	3	12,96	77,76
					Lot n° 0028964364								
					Dérrogation du 22.04.2025 au 14.08.2025								
					en désherbage sur soja, arachide, flageolet, haricots écosés frais								

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.

ECHEANCE	MONTANT

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
TOTAUX			

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.